

En Europe, les tabous tombent un à un sur la question migratoire. Alors que les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne (UE) se réunissent, jeudi 17 et vendredi 18 octobre, à Bruxelles, pour leur conseil de rentrée, ce sujet controversé sera de toutes les conversations. Afin de nourrir la discussion, la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, leur a adressé une longue missive, leur promettant, en complément du pacte sur la migration et l'asile adopté au printemps et que certains pays comme l'Espagne veulent appliquer dès 2025, une nouvelle législation européenne pour faciliter les expulsions. Aujourd'hui, les retours sont l'un des points faibles du dispositif européen, avec moins de 20 % des déboutés du droit d'asile qui retournent dans leur pays d'origine.

Alors que les entrées irrégulières ont baissé de 42 % sur les neuf premiers mois de 2024, avec 166 000 passages enregistrés par l'agence Frontex, la cheffe de l'exécutif européen veut aller bien plus loin. Elle propose d'explorer des « *solutions innovantes* » pour lutter contre l'immigration clandestine, qu'il s'agisse d'externaliser les procédures d'asile hors d'Europe, comme le fait l'Italie en Albanie, de faciliter les expulsions vers des pays tiers ou de créer des « *centres de retour* » hors d'Europe dans le cadre de la nouvelle loi sur les expulsions. Après les accords migratoires européens avec la Tunisie, l'Egypte et le Liban, elle propose également de lancer des négociations avec le Sénégal, voire le Mali.

Si certains Etats membres, à l'image du Danemark, de l'Autriche et de l'Italie, faisaient campagne, ces derniers mois, pour imposer ces « *solutions innovantes* » dans l'agenda politique européen, Bruxelles n'avait jusqu'ici pas envisagé de les reprendre totalement à son compte. Mais la donne politique a changé et plusieurs digues ont sauté. « *Même le Luxembourg, très sceptique concernant les solutions innovantes, ne s'y oppose plus* », s'étonnait récemment un diplomate européen.

## **Equilibres politiques modifiés**

Deux ans après l'accession au pouvoir de l'Italienne postfasciste Giorgia Meloni, qui a fait de la lutte contre l'immigration sa priorité, la droite conservatrice et l'extrême droite ont prospéré tant aux élections nationales qu'aux européennes de juin, modifiant les équilibres politiques à Bruxelles.

Le Parlement européen penche plus à droite, avec un Parti populaire européen (le groupe conservateur) qui est capable non seulement de créer une majorité avec les forces traditionnelles, libérales et socialistes, mais également, et c'est la nouveauté, avec les groupes d'extrême droite, en mesure désormais de promouvoir leur agenda anti-immigration. Dans le même temps, le Conseil réunit de plus en plus d'Etats gouvernés par des coalitions intégrant l'extrême droite ou étant soutenues par ses forces, comme aux Pays-Bas, en Suède, en Finlande et peut-être, bientôt, en Autriche.

Enfin, la nouvelle Commission, qui doit commencer ses travaux début décembre, comptera une écrasante majorité de membres issus des rangs conservateurs ou de l'extrême droite. Dans ces conditions, le débat autour de la migration a pris une nouvelle vigueur dans une orientation toujours plus dure, voire radicale.

Désormais, ce mouvement touche aussi la gauche au pouvoir en Allemagne, quelques années après le Danemark. Le changement de pied de la coalition réunissant à Berlin sociaux-

démocrates, écologistes et libéraux a désinhibé l'ensemble du continent, entraînant un changement de paradigme. A la surprise générale, Berlin a réinstauré, en septembre, les contrôles à ses frontières intérieures pour bloquer l'entrée de clandestins, écornant un peu plus l'espace Schengen de libre circulation. Les capitales européennes se sont engouffrées dans la brèche et ont durci leurs déclarations contre l'immigration irrégulière.

Début octobre, les Pays-Bas et la Hongrie ont demandé une dérogation pour ne pas appliquer le pacte sur la migration et l'asile, si difficilement adopté au printemps. En France, le nouveau gouvernement de Michel Barnier n'est pas en reste. Celui qui disait, en 2021, qu'il fallait « *retrouver notre souveraineté juridique* » sur la question des migrations, annonce une nouvelle loi en 2025. Son ministre de l'intérieur, [Bruno Retailleau](#), a déclaré son intention de mettre fin au « *désordre migratoire* », quitte à remettre en cause l'Etat de droit qui, selon lui, « *n'est ni intangible ni sacré* ».

## Bruxelles en difficulté

Samedi, le premier ministre polonais, Donald Tusk, est allé plus loin en demandant à Bruxelles la possibilité de [suspendre partiellement le droit d'asile](#) pour les migrants qui entrent illégalement par la frontière biélorusse. Cette requête fait écho à la loi finlandaise, adoptée en juillet, autorisant le gouvernement d'Helsinki à s'exonérer de l'application de ce droit en cas d'attaque hybride de la part de son voisin russe, en l'occurrence l'envoi de migrants par Moscou en Finlande. Et les trois pays baltes sont prêts à adopter des législations similaires.

Face à cette tentation de plus en plus forte des dirigeants de s'exonérer du droit européen et des obligations internationales en matière d'immigration, l'exécutif communautaire tente de tenir bon. Embarrassé par la loi finlandaise et les déclarations de Donald Tusk, il entend rappeler les Etats membres à leurs obligations. Il leur propose d'aménager les règles afin de faire face aux offensives russes et biélorusses, toujours dans le respect des principes et des valeurs de l'UE. Reste que Bruxelles est de plus en plus en difficulté. De même, les ONG de défense des droits de l'homme sont totalement inaudibles face à l'offensive actuelle.

Pendant ces débats qui dessinent une Europe bien plus volontaire sur le contrôle des entrées sur son territoire, [l'Italie est passée aux travaux pratiques](#). Rome a renvoyé, lundi, les 16 premiers migrants interceptés en mer vers un camp installé hors des frontières de l'UE, en Albanie, où ces rescapés devront remplir l'ensemble de la procédure d'asile. Pas moins de 880 places devraient, à terme, y être proposées pour accueillir ces candidats à l'Europe. En un sens, la dirigeante postfasciste a réalisé ce que demande son allié hongrois Viktor Orban : installer hors d'Europe des « hotspots » pour filtrer les arrivées sur le Vieux Continent. Mardi, M<sup>me</sup> Meloni a annoncé qu'une réunion informelle se tiendrait en marge du Conseil, à Bruxelles, avec les pays de l'UE les plus intéressés par sa façon d'envisager la question migratoire.

Ce « hotspot » est réservé aux seules personnes sauvées en mer par l'Italie, mais Ursula von der Leyen entend bien suivre le début des opérations du protocole Italie-Albanie afin de « *tirer les leçons de cette expérience dans la pratique* ». Si les tribunaux italiens et de l'UE, qui seront appelés à statuer sur le sujet ces prochains mois, valident le schéma imaginé par l'Italie, d'autres centres pourraient fleurir à l'initiative d'autres pays.

Mais où ? Alors que les pays du Maghreb ont, à maintes reprises, refusé ce type de dispositifs, les Européens regardent de plus en plus vers les Balkans occidentaux. « *Installer ces centres chez des pays candidats a pas mal de mérites, rappelait récemment un diplomate européen. S'ils veulent entrer dans l'Union un jour, ils doivent respecter certaines normes de droits humains, ce qui les qualifierait pour accueillir ces centres.* » Autrement dit, s'ils acceptent ce que leur demandent les Vingt-Sept, ils pourront, un jour, rejoindre le club.